



COMPTE-RENDU
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
1^{er} février à Port Sainte Foy et Ponchapt

L'an deux mille onze, le 1^{er} février, le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Port Sainte Foy et Ponchapt sous la présidence de Monsieur David Ulmann.

Nombre de conseillers en exercice: 39
Nombre de conseillers présents : 28
Votants : 28
Date de convocation : 26 janvier 2011

David Ulmann, Président,

Mme Grelaud, MM Dufour, Naudon, Parmentier, Reix, Regner, Vallon, Vice-Présidents,

MM Allegret, Bertin, Boileau, Borderie, Chalard, Château, Mme Desrozier, MM Frechou, Garcia, Gourgousse, François (suppléant de M. Grenouilleau), Villemiane (suppléant de M. Lacaze), Laclotte, Lafage, Mme Maury, MM Merlet, Piroux, Mme Basque (suppléante de M. Provain), Mme Van Melle, M. Vérité, Délégués communautaires.

EXCUSES: Mme Allegret, Mme Dubreuil, MM Maumont (départ à 19h15), Borderie, Bouilhac, Garcia, Lacaze, Favereau, Fritsch, Ginoux, Laclotte, Bazus, Grenouilleau, Provain, Mme Bouriane, Mme Grelaud, Melle Impériale, Mme Escarmant.

Monsieur David Ulmann, Président, ouvre la Séance.

Monsieur Dufour est élu secrétaire de séance.

I - Création de la MARPA, petite unité de vie à Margueron : validation de la phase Avant Projet Définitif (11-14)

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

- Valide la phase d'Avant Projet Définitif du projet MARPA,
- Valide le montant estimatif des travaux fixé à 1 918 500 euros hors taxe pour le bâtiment de la MARPA et 115 005 euros hors taxe pour le logement de fonction,
- Sollicite du maître d'œuvre la poursuite des missions qui lui ont été confiées,

➤ Autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires relativement au contrat de maîtrise d'œuvre.

La séance est levée à 20h 00

Fait et affiché au Siège
de la Communauté de Communes du Pays Foyen,
Le 18 février 2011

David Ulmann
Président

